

SUPPORTING INDEPENDENT FOREST MONITORING
THROUGH THE OPEN TIMBER PORTAL

SOUTENIR LA SURVEILLANCE INDÉPENDANTE DES FORÊTS
VIA LE PORTAIL OTP



Février 2022

Avant-propos

Cette Newsletter est une façon que nous avons adoptée dans le cadre du projet NICFI « SUPPORTING INDEPENDENT FOREST MONITORING THROUGH THE OPEN TIMBER PORTAL » pour partager les informations pendant sa mise en œuvre.

Cette première introduit ce projet et vous propose un tour d'horizon de l'actualité de ses six premiers mois d'exécution du projet.

Nous vous souhaitons à Toutes et à Tous une très Bonne lecture de ce bulletin de liaison et nous restons disponibles pour approfondir nos échanges.

Surveillance forestière, apport de l'Observateur Indépendant



Depuis septembre 2021, l'Observatoire de la Gouvernance Forestière met en œuvre le projet « SUPPORTING INDEPENDENT FOREST MONITORING THROUGH THE OPEN TIMBER PORTAL » en partenariat avec WRI, FLAG et REM avec l'appui financier de la NORAD. Ce projet a pour objectif de permettre aux Observateurs indépendants de publier des informations crédibles, faciles d'accès et compréhensibles par les publics cibles, conduisant à une adoption plus large de ces données par les agences d'application de la loi, les acheteurs de bois surtout pour accroître la transparence dans le secteur de l'exploitation forestière du bois d'œuvre dans le bassin du Congo et plus particulièrement en République Démocratique du Congo.

Les actions préconisées pour rendre opérationnel ce projet sont notamment de :

- Poursuivre le déploiement de l'OTP dans les principales provinces forestières à travers le Réseau National des Observateurs Indépendants-RDC (RENOI-RDC)
- Observer l'appropriation de l'OTP par les organisations membres du RENOI-RDC
- Décentraliser l'Observation indépendante mandatée au niveau provincial
- Assurer la continuité de l'OI mandatée au niveau national



Analyse synoptique du secteur forestier (situation socio politique et économique, sécuritaires, sanitaire, illégalité dans les secteurs forêt, agro-industrie, REDD+)

Une analyse synoptique du secteur forestier de la République Démocratique du Congo été réalisée pour relancer les activités en vue de comprendre la situation socio politique et économique, sécuritaires, sanitaire, illégalité dans le secteur forestier, agro-industrie, REDD+.

Le résultat de cette analyse indique que le secteur forestier congolais lutte pour contourner les problèmes de gouvernance afin de renforcer le contrôle et atteindre la bonne gouvernance recherchée.

Les différentes situations auxquelles, il fait face actuellement notamment au niveau socio politique

et économique, sanitaire et sécuritaire ainsi qu'au niveau d'illégalité qui est monnaie courante et de REDD+ dont les négociations se poursuivent, ne l'empêchent pas d'être le moteur de la relance de l'économie nationale.

Cependant, pour voir le secteur produire à la hauteur attendu, il faudra associer l'OI pour booster ou donner un coup de pouce au travail de l'administration.



Lignes directrices pour la mise en œuvre de l'action de l'Observateur Indépendant

Se basant sur son plan stratégique 2018-2023, la charte de RENOI, sa politique qualité du système de management de qualité (SMQ), OGF a produit au mois de décembre 2021 dans un document condensé les lignes directrices pour la mise en œuvre de ses actions à l'horizon 2025. Ce document qui se réfère aux objectifs spécifiques et le

chronogramme du projet constitue une boussole pendant la période d'implémentation de ce projet, et qui surtout se veut un ancrage réel sur le terrain pour améliorer la gouvernance dans le secteur forestier en impliquant toutes les parties prenantes.



Revue documentaire auprès des administrations forestières et le secteur privé au niveau central et provincial avant toute descente sur le terrain

Les Experts de l'OGF ont effectué au mois de novembre 2021 une revue documentaire auprès de la Direction de Gestion Forestière du Ministère de l'Environnement et Développement Durable conformément à son protocole d'accord qui lui donne l'accès à la documentation relative à l'exploitation des différentes concessions forestières. Cette revue a consisté à la collecte des documents technico-administratifs d'exploitation forestière notamment les contrats, les permis de coupe industrielle de bois d'œuvre, les plans d'aménagement, les plans de gestion, les plans annuels d'opération et

les déclarations trimestrielles pour les exercices 2019, 2020, 2021.

En vue de compléter les données manquantes, le recours à l'atlas forestier interactif a été opéré pour la consolidation de notre base de données. Ces données sont d'une importance capitale car facilitent la planification et la préparation des missions conjointe de contrôle forestier.



Elaborer le plan annuel des missions conjointes entre l'administration et l'Observateur Indépendant

OGF, en tant qu'Observateur Indépendant reconnu par l'administration forestière, a travaillé avec la Cellule de Contrôle et Vérification pour définir un calendrier commun des missions à exécuter durant la période de septembre 2021-2022.

Sur base de ce calendrier, OGF a déjà organisé deux missions de contrôle forestier.

Il faut savoir que les missions de contrôle forestier sont planifiées tant au niveau central qu'au niveau provincial de l'administration forestière.

Au niveau central, des missions trimestrielles sont programmées pour assurer:

- La surveillance et le contrôle interne des services et organismes forestiers centraux;
- La vérification de la conformité des opérations de contrôle réalisées par les services provinciaux ;
- Une mission annuelle de contrôle direct dans les provinces à activités forestières.



Poursuivre l'action d'OI mandatée et/ou décentralisée consistant principalement à recueillir les informations fiables relatives aux infractions forestières en vue d'alimenter l'OTP

Dans le but de poursuivre l'action d'OI mandatée et/ou décentralisée consistant principalement à recueillir les informations fiables relatives aux infractions forestières en vue d'alimenter l'OTP, deux missions conjointes CCV-OI FLEGT de contrôle forestier ont été dans les provinces de Mongala et Tshopo. Dans la province de Mongala (du 12/11 au 26/11/2021), cette mission a été réalisée auprès des exploitants industriels KONGO KING FORESTRY (CCF N° 004/20) ; FORABOLA (CCF 033/11) et BOOMING GREEN (CCF 052b/14) et dans la province de la Tshopo (du 24/01 au 07/02/2022) au niveau des entreprises : SODEFOR (CCF 037/11, 042/11, 064/14), IFCO (018/11).

Les objectifs poursuivis pour ces missions consistaient à vérifier les documents technico-administratifs d'exploitation forestière, le respect des obligations fiscales et les règles de l'exploitation forestière des exercices 2019, 2020, 2021.

La mission de Tshopo a permis également de vérifier les alertes de déforestation après le renforcement de capacité de 10 inspecteurs forestiers assermentés ainsi que 5 observateurs indépendants du RENOI sur l'utilisation des données Global Forest Watch pour guider leurs déplacements sur le terrain. Les résultats de ces investigations sont rédigés dans un rapport soumis au Ministère de l'Environnement pour sa validation au comité de lecture.



Contrôle des normes d'exploitation dans la Province de Mongala


Partenaires




WORLD
RESOURCES
INSTITUTE




Norad


 +243 89 460 8664


 Av. le marinel n°06 (immeuble le marinel),
Q/ Lemera, C/ Gombe / Kinshasa, réf SOFIDE

 www.ogfrdc.cd

 infos@ogfrdc.cd

 ogfrdc

 ogf rdc

 ogfrdc